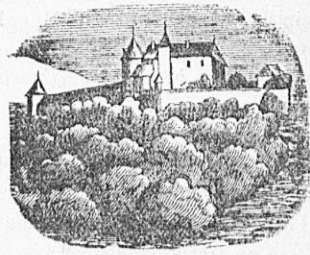




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁷ 0⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12⁵⁰ 4³⁰ 8³³ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 5 avril 1910.

Une nouvelle organisation pour l'armée suisse.

La presse a publié ces jours derniers un résumé d'une conférence faite par le colonel Immenhauser à la Société des officiers de Soleure, sur un projet de réorganisation de notre armée.

La *Schweizerische Heereszeitung* résume ainsi ce projet :

Actuellement, l'armée suisse comprend huit divisions : deux divisions réunies forment un corps d'armée auquel sont attachées les « troupes de corps », cavalerie, artillerie, équipage de ponts, etc.

Le projet supprime les corps d'armée et réduit à six le nombre des divisions dont la composition sera également modifiée.

Deux des divisions actuelles, la 4^e et la 6^e, disparaissent.

Nous aurions donc six divisions au lieu de huit ; mais ces divisions seraient plus fortes et jouiraient d'une liberté d'action plus complète que les divisions actuelles. Elles seraient renforcées en armes spéciales.

Ce sont des motifs d'ordre géographique et stratégique qui ont inspiré le projet.

La 1^{re} division serait formée des troupes du Bas-Valais, de Genève, Vaud et Fribourg (partie française). C'est à elle qu'incomberait la défense de la frontière sud et ouest, du Simplon au Jura neuchâtelois.

La 2^e division serait recrutée dans le Jura bernois, le canton de Neuchâtel, la moitié nord-ouest de Soleure et à Bâle-Ville. Sa tâche serait la couverture du Jura, de la frontière vaudoise à Bâle.

La 3^e division actuelle formerait, avec les contingents de l'Entlebuch, la 3^e division nouvelle. Placée en seconde ligne, elle serait prête à marcher soit sur la Suisse romande, soit sur le Jura, soit sur le Rhin.

La 4^e division nouvelle serait composée des troupes des cantons de Bâle-Campagne, Argovie, Zoug et Lucerne (moins l'Entlebuch). Sa tâche principale consisterait à défendre la ligne du Rhin, de Bâle à Kaiserstuhl et à couvrir le Hauenstein. Les troupes de la partie sud-est du canton de Soleure seraient probablement affectées

à cette division. Il est possible aussi que le canton de Soleure tout entier fasse partie de la 4^e division.

Quant à la 5^e division nouvelle, sa composition est encore incertaine. Les troupes de la 6^e division actuelle (Schaffhouse et Zurich) en feraient partie ; il est fort probable aussi qu'elle comprendrait également les milices thurgoviennes. Elle couvrirait la frontière du Rhin, de Kaiserstuhl à Arbon.

Le noyau de la 6^e division serait formé des troupes de la 8^e division actuelle (Schwytz, Glaris, Grisons, Tessin et le Haut-Valais). Elle serait vraisemblablement complétée par les contingents de St-Gall et d'Appenzell (auxquels incomberait spécialement la tâche de défendre la frontière, d'Arbon au Luziensteig, voire même un secteur plus étendu).

Les troupes d'Uri, d'Unterwald et d'une partie du Valais resteraient affectées aux forts du Gothard et de St-Maurice.

On recruterait, en outre, dans tous les cantons, les hommes aptes au service en montagne pour former des brigades alpines.

Quatre des nouvelles divisions, probablement les 1^{re}, 2^e, 3^e et 6^e, seraient renforcées chacune par une brigade de montagne.

On renforcerait les 4^e et 5^e divisions nouvelles chacune par une brigade d'infanterie de landwehr, ce qui donnerait des divisions de trois brigades.

NOUVELLES SUISSES

Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral, section de droit public, vient de rendre un arrêt très important.

Sur une plainte du canton de Soleure contre le canton d'Uri, il a décidé que les cantons étaient tenus de se prêter réciproquement l'assistance judiciaire, durant la procédure d'instruction, alors même que l'acte poursuivi ne serait pas condamnable en vertu de la législation du canton requis.

La Constitution fédérale est muette sur ce point. A son article 67 elle ne statue que sur les extraditions, mais le Tribunal fédéral a estimé que dans une Confédération où, d'après le vieux droit coutumier, l'assistance judiciaire réciproque entre cantons durant la période d'instruction est reconnue de-

puis longtemps comme dérivant des rapports fédéraux, il n'y avait pas lieu d'admettre l'entière autonomie des cantons.

La deuxième galerie du Simplon.

— Le *Bund* publie un article de fond dans lequel il démontre l'absolue nécessité de la construction immédiate de la deuxième galerie du Simplon. La commission italo-suisse du Simplon a reconnu que le produit brut du trafic entre Brigue et Domodossola dépassait maintenant 50,000 fr. par kilomètre, ce qui oblige la Suisse, aux termes du traité international, à exécuter cette construction. D'autre part, la construction du Lötschberg, qui sera probablement livré à l'exploitation au printemps 1913, celle du Montier-Granges, dont l'exploitation est prévue pour le premier semestre de 1915, celle du Frasn-Vallorbe, qui commencera peut-être plus tôt, amèneront au Simplon un nouveau trafic, et font de l'exécution de la seconde galerie une nécessité pressante.

Région des alcools. — Le compte d'exploitation de la régie des alcools accuse pour 1909 un solde disponible de fr. 6,268,558, permettant la répartition aux cantons, à raison de fr. 1.75 par tête, d'une somme de fr. 5,818,790.

Bâle-Ville. — Pour avoir une station de dirigeables. — L'association des Intérêts de Bâle avait demandé, il y a quelques temps, à la société Zeppelin s'il serait possible de créer à Bâle une station pour les excursions de tourisme aérien projetées. Cette démarche demeurée sans résultat, l'association insista et l'on apprit, non sans étonnement, ce qui suit : Bâle, pour être choisie comme station de dirigeables, devait d'abord participer, pour un montant d'un demi-million de marks, à la constitution du capital de l'entreprise allemande. En outre il fallait que la ville offrît gratuitement le terrain nécessaire à l'édition du garage.

Dans ces conditions, les membres les plus ardents de l'association ont préféré renoncer à l'idée qu'ils avaient caressée un instant.

Grisons. — D'après l'*Engadin Express*, la dernière saison d'hiver est la plus fructueuse que l'on ait vue à St-Moritz. Dans la haute Engadine, à St-Moritz village, on a manqué de

lits pendant un certain temps, ce dont ont profité d'autres stations voisines.

A L'ÉTRANGER

France. — Un fou veut brûler son enfant. — Au hameau de Villette, près de Reims, un fou alcoolique avait imbibé de pétrole le berceau de son fils âgé de deux ans et il allait y mettre le feu, quand un voisin intervint à temps.

Le père criminel a été écroué.

Allemagne. — Horrible tragédie. — On annonce que l'ouvrier Max Mann de Mittweida (Saxe), a coupé la tête jeudi à ses deux enfants, âgés de deux et quatre ans, et a tué à coups de couteaux la fille, âgée de 14 ans, de sa logeuse. Cette dernière elle-même, en rentrant au logis, a été assaillie par Mann et tuée à son tour. Mann mit ensuite le feu au plancher et se pendit. Les habitants de la maison accoururent et le dépendirent assez tôt pour qu'il pût être rappelé à la vie. On ignore les causes de ces crimes, mais on a trouvé un billet de Mann portant ces mots : « J'en ai assez de la vie. »

Galicie. — Mort pour sauver leurs économies. — Un paysan, sa femme et cinq enfants ont péri dans les flammes, dans leur maison à Swiecize, par suite du désir de la femme de sauver ses économies.

Quand la maison prit feu au milieu de la nuit du 25 courant, la famille tout entière put s'échapper par les fenêtres.

La femme, toutefois, ne tarda pas à se rappeler la boîte remplie d'argent qu'elle avait laissée sous un matelas, et, invitant tous les autres à la suivre, elle pénétra à nouveau dans la maison.

Le toit s'écroula sur eux juste au moment où ils pénétraient dans la chambre à coucher et l'on retrouva leurs corps carbonisés sous les décombres.

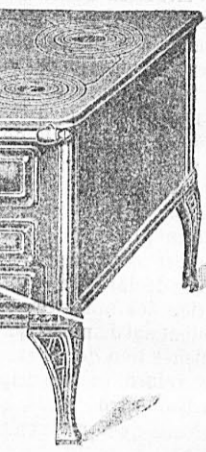
Hongrie. — Un coup de bora. — Jeudi, une bora violente a soufflé sur la ville de Trieste, accompagnée de neige. Plusieurs des vapeurs du Lloyd qui se trouvent dans le port ont chassé sur leurs ancres. Le service des bateaux a été en grande partie paralysé.

Dans les rues, quelques personnes ont été jetées à terre par la violence

Bouleyras, 84.

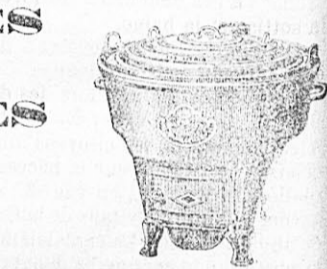
ASTELLA
E Fers
ERS

rgé
trous.



magasin

MAILLÉS



re de Bulle.

itaires

et 17 avril,

heures.

de service et de tir.

tel Moderne - Bulle

ril 1910

SOIRÉE
Bureau 7 1/2 h.
Rideau 8 h.

SENTATION

Gruyère.

nt!

A. MATHIAS.

ères 1 fr.; Secondes 60 cent.

e, dès le jeudi 31 mars 1910.

LLI - Modes

Gare BULLE

s sont arrivés.

et Messieurs

oncurrence.

A louer appartements

ardin, chez Mme Vve Gamba.

A vendre

400 pieds de bon fumier chez Ch.

era, entrepreneur, Bulle.

Mises libres.

credi 6 avril 1910, dès 10 heures

in, l'hoirie de Nicolas Remy,

le, vendra en mises publiques, devant

nicile, 2 voitures, 1 traîneau, chars

barnais, faucheuse, faneuse, ainsi

que le chédaïl et quantité d'autres objets.

du vent. Ce dernier a fait dérailler un train de voyageurs près de Muggia. Ce convoi, qui avait quitté Trieste à 3 heures de l'après midi à destination de Parenzo, est tombé dans un fossé. Trois personnes ont été tuées, trois grièvement blessées et douze légèrement atteintes.

La bora a dépassé par moments la vitesse de 100 kilomètres à l'heure.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

La commission du Conseil national présentera son rapport sur l'introduction de la représentation proportionnelle dans la séance du 5 avril.

— La grande tuilerie de Kreuzfeld, à Langenthal, a été la proie des flammes dimanche, à midi. Les immeubles, le mobilier et les machines étaient assurés pour 650,000 francs. Elle occupait 80 ouvriers.

— On annonce de Genève la mort de M. Page, maire de Plainpalais (Genève) depuis 28 ans. Regrets unanimes.

— Le grand collège Maria Hilf, ainsi que l'église, à Schwytz, a été détruit dimanche par un incendie. Il y avait 420 élèves.

— Etranger —

L'aviateur Leblon s'est tué samedi, à St-Sébastien, en tombant dans la mer.

— Le « Journal » annonce que la justice soupçonne le Dr Brengues d'avoir empoisonné M. Grabite, dont il croyait hériter 25,000 francs.

— Le ballon allemand « Pommern » est tombé à la mer avec 4 passagers. Il y a des morts.

— On annonce pour la cinquième fois la mort de Ménélik. Ce n'est probablement pas la dernière.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Jeudi a eu lieu le quarante-septième tirage des obligations de l'emprunt à primes de trois millions des communes fribourgeoises.

La prime de 10 000 fr. est échue à l'obligation n° 12 072.

Prime de 500 fr. : n° 39 022 et 51,463.

Prime de 200 fr. : n° 1334 4495 6,561 6 806 11,983 14 153 15 728 16,796 17 712 19 900 21,151 22,386 23,035 23 925 24,064 33 471 38,216 47,664 52,979 59,523.

Une nomination qui fait du bruit. — Nos feuilles conservatrices et le *Fribourgeois* en particulier

ne sont pas contents du gouvernement. Qu'on ne soit pas satisfait du gouvernement, cela ne surprend personne, mais ce qui est significatif c'est que la presse ténébreuse commence à en avoir assez de lui. Il a suffi d'une bien petite chose pour faire déborder la coupe; mais cette chose, si minime à nos yeux, est pour nos crêchiers grosse d'importance puisqu'elle touche au fonctionnarisme et aux places à repourvoir. Il paraît que le Conseil d'Etat a commis l'imprudence d'appeler aux fonctions de préposé aux poursuites de la Sarine, M. Pierre Liller de Cormanon, qui remplissait jusqu'ici les modestes fonctions d'huissier, à Fribourg. Comme tel, M. Piller n'avait jamais éprouvé le besoin de fréquenter les cours de notre Université pour se faire donner un diplôme de licencié et c'est là son grand tort. Passe encore pour le diplôme, mais en tant qu'huissier M. Piller n'a jamais posé les pieds à l'Université, ne fut ce que pour instrumenter ce qui en somme n'aurait rien de surprenant, étant donné l'état de nos finances cantonales, voilà ce qu'on lui reproche.

Ah si M. Piller avait été un élève très benévole même, cela suffit aujourd'hui un amateur seulement comme certain substitut du Contrôle des hypothèques, sa nomination paraît peut-être moins anormale ou amoral; a-t-il peut-être aussi le bonheur de posséder un oncle ou un cousin haut placé? C'est aussi très utile par le temps qui court.

Bref, que M. Piller ait son diplôme ou qu'il ne l'obtienne qu'avec le temps, cela n'a pas d'importance; mais à nos yeux, cette nomination a une bien autre signification. C'est que le gouvernement, aujourd'hui, la prend à son aise même avec ses disciples les plus fervents et ses plats valets. Le gouvernement a si bien muselé tout ce petit monde que les morsures ne sont plus à craindre. Et la veule armée des fonctionnaires dociles, de même que ceux qui aspirent à le devenir, n'ont que ce qu'ils méritent: l'arme qu'ils ont forgée se retourne contre eux!

Caisse hypothécaire. — La Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, que dirige M. Romain Weck, publie son 54^{me} rapport qui sera présenté le 6 avril aux actionnaires. Dans le courant de l'année, il a été mis en emprunt de 10 millions dont 5 cédés à l'Union financière de Genève, et il doit actuellement 33 millions trois quarts, 6 et demi de plus qu'en 1908, qui lui coûtent 3.88 p. c.

Il lui est dû pour prêts hypothécaires, 36 millions divisés en 6505 créances.

— C'est ce que je me dis aussi; il me semble que je suis trop heureuse... C'est si bon d'aimer et de se savoir aimée!

— Si le bon Dieu refusait le bonheur à ses anges, à qui donc le donnerait-il?

— Tu étais bon, toi, et pourtant tu as été malheureux!

— Blanche ma chérie, ne parlons plus du passé, mais de l'avenir; j'aurai ma part de toutes les joies; te voir souriante, heureuse, voilà ce que je veux. Je n'ai plus à penser à moi.

— Je me chargerai de ce soin, répondit-elle avec un gracieux sourire.

— Blanche, je voudrais te demander quelque chose.

— Tout ce que tu voudras.

— Est-ce qu'il n'y a pas à la ferme quelques effets ayant appartenu à Lucile Mellier.

— Tout ce qui était à elle est conservé précieusement dans une armoire.

— Et cette armoire se trouve?... — Dans la chambre de mon parrain.

— Alors il y a dans l'armoire des robes, du linge...

— Oui, tout ce qui appartenait à la pau-

Le solde des comptes des profits et pertes est de fr. 496,450 contre 383 mille 700 en 1909 et il laisse un bénéfice net de fr. 317,000. Il permet de distribuer 5 % comme c'est le cas depuis 1903, au capital de 6 millions.

Tireurs fribourgeois. — L'assemblée annuelle des délégués des sections de la Société cantonale des tireurs fribourgeois se tiendra dimanche, 10 avril, à l'hôtel des Alpes Terminus, à Bulle. Outre les tractanda statutaires, l'assemblée aura à s'occuper d'une motion de la Société des Carabiniers de Bulle, tendant à régler les concours de sections et les tirs francs.

La Krotzeranna. — L'œuvre de M. Thürlér a continué dimanche et lundi, au théâtre de Fribourg, la série de ses succès. La *Krotzeranna* est donc bien ce que M. Thürlér a fait de meilleur jusqu'ici parmi ses œuvres déjà nombreuses, et les chroniqueurs les plus autorisés s'accordent pleinement à le reconnaître. Il est vrai de dire que les artistes qui en ont tenu les rôles ont largement contribué au succès de la pièce, car tous ont su incarner les personnages avec tout le sentiment, le brio que les actes en se déroulant faisaient vivre sur la scène. Quelques-uns des acteurs se sont franchement distingués et ceux qui connaissent intimement nos gens, nos mœurs villageoises et aussi de ces drames de la montagne doivent bien convenir que les interprètes de la *Krotzeranna* avaient l'âme et la vie des gens de chez nous. Les décors étaient certainement bien brochés mais les dimensions restreintes de la salle et de la scène ont sensiblement amoindri leur bon effet, ce qui n'enlève rien au mérite du peintre.

Nous avons dit que la *Krotzeranna* était la plus belle œuvre de M. Thürlér. Cependant elle sera bientôt reléguée au second plan, car dans la Gruyère une œuvre plus belle encore se prépare: *Chalamala*. La science féconde, le talent remarquable du Dr Thürlér ont réussi à mettre en scène la vie prestigieuse des comtes, les légendes et l'histoire de ce que fut jadis le brillant comte de Gruyères.

Lucile; rien n'a été donné. Elle avait de très belles dentelles; plutôt que d'y toucher, mon parrain préférerait m'en acheter d'autres.

— Eh bien! ma chérie, je voudrais avoir une robe de Lucile Mellier, la plus simple, la moins riche, de couleur sombre autant que possible; avec cela un châle ou un fichu, un de ces objets qu'une femme met sur ses épaules, une chemise, une paire de bas, des souliers ou des bottines, enfin un habillement complet.

La jeune fille regarda son père avec surprise.

— J'ai rencontré hier une femme bien malheureuse, qui est à peine vêtue, continua Jean Renaud répondant à l'interrogation du regard de sa fille; c'est un cadeau que je veux lui faire.

Blanche avait baissé les yeux; elle paraissait embarrassée.

— Mon père, dit-elle avec émotion, j'aimerais mieux te remettre une centaine de francs de ma petite bourse pour cette pauvre femme; avec cette somme, elle s'achèterait bien des choses.

— Non, répondit vivement Jean Renaud,

Payons nos notes. — Les maîtres d'état sont invités à envoyer à leur clientèle leurs notes pour fournitures livrées ou travaux exécutés au cours du présent trimestre.

D'autre part, on prie le public de bien vouloir accueillir favorablement et régler sans retard les notes des fournisseurs artisans ou commerçants.

L'Union cantonale des Arts et Métiers

GRUYÈRE

Administration bulloise.

— Dans sa séance de vendredi, le Conseil général de Bulle a approuvé les comptes de 1909 dont nous avons déjà donné un compte rendu détaillé. Il a également ratifié la vente d'une parcelle de terrain à bâtir dans l'avenue de la Lécherette. Ce terrain a été cédé au prix de 6 fr. le mètre carré.

Nous tenons à renouveler aujourd'hui une observation que nous faisons déjà il y a quelques années, c'est que trop de membres du Conseil général font l'école buissonnière. C'est à peine si la moitié des membres assistaient à la séance de vendredi et pourtant les tractanda n'étaient pas des moins intéressants. Ce manque de civisme est franchement regrettable.

Militaires. — Notre ville sera cette semaine-ci une place militaire. Nous aurons, en effet, durant quelques jours, le plaisir d'héberger une école centrale (cours tactique) d'officiers supérieurs et capitaines.

Puis viendront les inspections d'armes sous la direction de MM. les capitaines d'Yvernois, contrôleur d'armes de la II^e division, et Dénervaud, commandant de tir.

Le tir. — La Société de tir militaire de Bulle a commencé dimanche les exercices de tirs obligatoires. Malgré le temps défavorable le tir a été bien fréquenté et les résultats très bons.

Plus de trente jeunes gens de Bulle, de 18 et 19 ans, se sont inscrits pour suivre les cours préparatoires de tir organisés par la Société de tir militaire et la Société des Carabiniers de

ce n'est pas de l'argent que je veux lui donner...

— Je crains que mon parrain ne soit pas content; vois-tu, il conserve comme des reliques les moindres effets ayant appartenu à Lucile... Ah! il l'aimait bien aussi!

— Tu peux être tranquille. Blanche, quand Rouvenat saura que tu as touché aux effets de Lucile, loin de te faire un reproche, il sera enchanté.

— N'importe! du moment que tu me demandes cela, je te le donnerai. Je préparerai le paquet, et tantôt...

— Blanche, je voudrais l'avoir tout de suite. Tu as vite rassemblé ces divers objets. Je t'attendrai ici.

— Est-ce que je connais cette pauvre femme?

— Non, tu ne la connais pas.

— Est-elle de Frémicourt ou de Civry.

— Je ne peux pas te le dire.

— Comment donc un secret?

— Oui, un secret.

— En ce cas, monsieur le mystérieux, je ne t'interroge plus.

— Tu pourrais mettre aussi dans le paquet quelques-unes de tes épingles à che-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

191

La Fille maudite

PAR
ÉMILIE RICHEBOURG

« Je n'ai pas dormi la nuit dernière; tout le temps j'ai été avec toi.

— Vraiment?

— Oui, je lisais ton procès; je l'ai dévoré trois fois de suite... je le sais par cœur. Les vieux journaux sont mouillés de mes larmes. Ah! mon père, comme c'est beau, comme c'est grand, ce que tu as fait! Va, les autres peuvent penser de Jean Renaud ce qu'ils veulent, ta fille est fière de toi!

— Chère enfant, chère enfant!

— Je t'aimerais tant que tu ne te souviendras plus de ce que tu as souffert.

— Le jour où j'ai su que tu étais ma fille, j'ai oublié. Dieu m'a grandement récompensé; il ne pouvait faire plus pour moi. Je ne crois pas qu'il y ait un bonheur comparable au mien.

notre ville dimanche
Abus
le fait que
d'un villa
trouvés p
munitions
des faits r
d'abord le
part des p
commerça
des armes
On devrai
Tou
D
ques
Phar
tail-s
toix
de
main
pres
Dans l
Les fami
à Marsens,
part à leur
du décès de
fils
Ant
agé de 2 a
L'enseve
avril, à 3 h
Cet avi
part.
Dom
est dem
Gruyère
S'adress
Bulle.
Age
Demand
fromage
Gigon
à l'a
Invitat
A ve
les car
S'adres
veux, un
femme p
— Tu
mais du
tends mo
Et, lég
hors du t
quart d'h
une servi
— Tu
fille.
— Oui
— Vie
— Nor
prendrai
à l'heure
sions pot
— Je
— Al
fant.
— No
Rayon
Jean
ger après
pour ne
Il fra
chambre

Pour les enfants

les médecins condamnent toute boisson excitante; il n'existe rien de plus

favorable à leur alimentation que beaucoup de lait et du café de malt de Kathreiner. Il ne contient aucune substance nuisible, il est savoureux, bon marché, ne fatigue pas l'estomac à la longue, comme c'est souvent le cas pour le lait seul. Le véritable café de malt Kathreiner ne se trouve que dans les paquets fermés avec le portrait de l'abbé Kneipp, ainsi que la raison sociale des fabriques de café de malt de Kathreiner.

Mises publiques.

Pour cause de mise à bail, le soussigné exposera en mises publiques, devant son domicile aux **Genièvres, près le Bry, le mardi 12 avril**, à 10 heures du matin, tout son bétail et chédail comprenant :

8 mères vaches portantes ou vélées, 4 génisses de 2 ans, 2 génisses d'une année 4 veaux un bon chien de garde une dizaine de clochettes. 6 chars à faner, 2 chars à ressorts, un centrifuge, 2 charrues, herse, rouleau, hâche-paille, caisse à purin, moulin à vanner, tombereau, luges, traîneaux, brouette, chaînes, cric, faux fourches, plusieurs harnais, bois coupé menu, potager à 4 trous, environ 6000 pieds de foin et regain à consommer au gré des amateurs et quantité d'articles trop longs à détailler, et une certaine quantité de chanvre. — Favorables conditions de paiement.

L'exposant : **Jean Corpataux.**

Café du Pont, Bulle.

M. Emile Ruffieux a l'avantage d'aviser le public de Bulle et des environs qu'il dessert depuis le 1^{er} avril le **Café du Pont**.

Consommation de premier choix.

Se recommande.

VIN DE RAISINS SECS	
BLANC	ROUGE
à Frs. 20. — les 100 litres	à Frs. 27. — les 100 litres
pris en gare de Morat	contre remboursement.
Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.	
OSCAR ROGGEN, MORAT [223]	

Grillages galvanisés, ronces artificielles.

Herses à prairies de toutes grandeurs.

Machines et outils agricoles :

Hache-paille. Pompes à purin. Faucheuse « Helvetia ». Faneuse nouveau modèle, etc.

Graines fourragères, trèfle, fromental, esparcette, luzerne, etc.

Engrais chimiques pour toutes cultures.

SPÉCIALITÉ

d'Articles de fromageries.

Tuyaux étirés, noirs et galvanisés, raccords.

Ferrements pour bâtiments, meubles. Clouterie, visserie, boulons, serrures, limes, éparres, guichettes, tôle, feuillard, etc.

Verre à vitres. Vernis et couleurs.

Articles de ménage.

PRIX TRÈS RÉDUITS

A l'Agence agricole

Fers & Quincaillerie

Auguste Barras

BULLE

BROU DE NOIX

Sirop ferrugineux Golliez

(Eigèz la marque : 2 Palmiers)

employé avec succès depuis 36 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en fioles de 3 fr. et 5 fr. 50.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

La Lessive moderne

garantie sans chlore

Persil

absolument pas de danger sans brossage sans

blanchit le linge sans l'abîmer.

planche à savonner.

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Seuls Fabricants : Henkel & Co. Düsseldorf

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse : **Albert BLUM & Cie, BALE**

Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalman, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. —
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 35 42	6.80
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29	» fr. 4.20

Maison de confiance.

Réparations.

Agriculteurs! Attention!

Les agriculteurs soucieux de leurs intérêts ne doivent confier la réparation de leurs machines qu'avec la certitude qu'elles subiront les réparations soignées qu'elles exigent.

En s'adressant au soussigné, chacun sera sûr d'être satisfait, puisque plusieurs de nos Sociétés d'agriculture lui ont fait l'honneur de le choisir comme réparateur et fournisseur officiel pour toutes les machines agricoles de la corporation.

Faucheuses, faneuses, nouvelles herse, pompes à purin, etc., neuves et d'occasion, à vendre ou à louer.

Pièces de rechange.

A vendre : plusieurs chars à pont et voitures.

Se recommande.

François GRAND, maréchal,
café Industriel, BULLE

TOFFEL & CASTELLA

OUTILS DE JARDIN

Rateaux.

Pelles carrées.

Fourches.

Piochards.

Crocs.

Serclorsets.

Sécateurs.

Scies de Jardiniers

Racloirs pour arbres.

Greffoirs.

Mastic à greffer.

PIÈGES

A TAUPES

GRILLAGE

GALVANISÉ

en toutes

dimensions.

RONCES ARTIFICIELLES

A vendre

environ 400 pieds de bon fumier chez **Ch. Folghera**, entrepreneur, Bulle.

Voiture-break

essieux patent, presque neuve, à vendre. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

Un bon vacher

capable de soigner 13 vaches, est demandé à la Ferme de la Motte, Chigny sur Morges. Salaire fr. 50.— par mois. Se présenter avec certificats.

A louer appartements

avec jardin, chez Mme Vve Gamba.